

**Edito : Lancement du site [www.etudiant-entreprise.pf](http://www.etudiant-entreprise.pf)**

Pour sa première édition du 22 au 25 août 2006, le Forum Etudiants Entreprises qui s'est déroulé à la mairie de Papeete sous l'égide de son maire Michel BUIILLARD, a été un succès : 364 étudiants ont pu rencontrer des chefs d'entreprises ou leurs représentants sur plus d'une vingtaine de stands très animés. Les visites d'entreprises qui se sont déroulées sur plusieurs jours ont également permis aux étudiants de découvrir le monde de l'entreprise.

A l'occasion de la clôture du Forum, le site [www.etudiant-entreprise.pf](http://www.etudiant-entreprise.pf) a été inauguré. La réalisation de cette plateforme a été financée par la Mairie de Papeete, la gestion et l'hébergement sont assurés par le Conseil des Entreprises de Polynésie française.

Ce site conçu par la société LeplanB a l'ambition d'être un espace destiné à faciliter les échanges entre les étudiants polynésiens et les entreprises du *fenua*.

Toutes les entreprises qui adhèrent à l'une des 14 organisations professionnelles membres du CEPF peuvent accéder gratuitement à ce nouveau service. Pour les autres entreprises, un abonnement annuel de 10 000 XPF sera proposé. Le site est actif depuis le 30 août dernier, Les 450 entreprises que compte le CEPF peuvent donc s'inscrire dès à présent. Un message de confirmation leur sera adressé et ils obtiendront un identifiant ainsi qu'un mot de passe. Chaque entreprise munie de son code d'accès pourra ensuite se rendre sur son compte afin d'y

déposer des propositions de stages ou des opportunités d'emploi. Les étudiants intéressés pourront ainsi rentrer en contact avec elles au travers d'échange de courriers électroniques et répondre ainsi aux opportunités consultables. En ce qui concerne les étudiants, suite à leur inscription, ils pourront mettre en ligne leurs documents, à savoir leurs CV, des lettres de motivations ainsi que d'autres fichiers (photos, photocopies des diplômes, lettres de recommandations, ...). Dans le cadre de la recherche d'opportunités d'emploi, les étudiants ont la possibilité de conserver celles qui

les intéressent dans leurs favoris. Ils pourront ainsi y revenir pour constituer des

dossiers de candidature pour chacune des opportunités retenues. Un dossier pourra être constitué d'un CV, d'une lettre de motivation, d'un ou plusieurs autres fichiers divers, ainsi que d'un message destiné à l'entreprise choisie. Une fois constitué, puis envoyé, les dossiers de candidatures deviennent accessibles par les entreprises destinataires. Un mécanisme de messagerie permet ensuite d'assurer la suite des échanges. Tous les échanges sont archivés et consultables à tout moment. Le succès de ce nouveau site repose désormais sur le nombre d'opportunités qui seront offertes aux étudiants. Nous comptons donc sur vous pour l'alimenter.

Jacques BILLON-TYRARD  
Président

## ACTUALITES LOCALES

**Site Internet CEPF**

Les entreprises adhérentes aux organisations membres du CEPF vont toutes recevoir très prochainement un code d'accès leur permettant de télécharger depuis le site [www.cepf.pf](http://www.cepf.pf) de très nombreux documents au format Pdf (Comptes rendus des réunions, anciens numéros de la Lettre des Employeurs etc.)

*Commentaires : A terme, la partie réservée aux adhérents contiendra plus de 2000 fichiers téléchargeables.*

**DARSE**

Lors de la réunion de l'observatoire du DARSE du mardi 29 août 2006 un bilan de fonctionnement du dispositif a été dressé. Il a également été question du fonctionnement du DARSE pour 2006 ainsi que de la présentation de la grille de l'aide.

*Commentaires : La première version du DARSE ne prévoyait pas de période de référence concernant les déclarations des employeurs auprès de la CPS. Les entreprises avaient donc la possibilité d'obtenir des régularisations. Le ministre a indiqué qu'une période de référence allait désormais être mise en oeuvre avec une application stricte des textes. Les déclarations seront closes au 10 du mois, au-delà il y aura des pénalités, même en cas de demande de rectification. Il a été constaté une augmentation de la masse salariale de 9 milliards en 2006 par la CPS. Depuis la décision du TA du 07/12/2005 annulant le cadre conventionnel et la délibération concernant le DARSE, il n'y a plus de fondement juridique à la rémunération de la CPS (après septembre). La dotation annuelle du DARSE est d'1 milliard 450 millions de francs. Le ministre a proposé une convention cadre organisant les relations avec la CPS : 1.5% frais de gestion de la CPS et des conventions particulières renouvelables chaque année. A l'occasion de cette réunion il a également été présenté le projet*

*d'un nouvel arrêté déterminant la grille de l'aide consentie (reconduction de l'ancienne grille).*

*Le rôle de l'observatoire est de guider le développement futur du DARSE, de définir l'impact de la revalorisation du S.M.I.G sur les entreprises. Les représentants des employeurs ont proposé que l'ISPF ou tout service compétent fournissent tous les éléments statistiques permettant une analyse des conséquences économiques et sociales du relèvement du salaire et ce depuis sa mise en place. Il a également été demandé d'avoir connaissance des retombées en terme d'emploi secteur par secteur.*

**Certification**

Les formations dispensées aujourd'hui par le CFPA se réfèrent en grande partie aux titres professionnels du ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Suite au décret 2005-1245 du 27 septembre 2005, il est désormais possible de demander la reconnaissance, par l'Etat, d'un titre ou d'un diplôme à finalité professionnelle, préparé et délivré en Polynésie française. Le CFPA s'inscrit dans cette optique. Il souhaite informer sur le processus de création d'un titre et les voies d'accès à l'obtention d'un titre (formation professionnelle continue et validation des acquis de l'expérience). Des ingénieurs de formation de l'Association nationale pour la formation professionnelle (AFPA) sont actuellement au fenua pour accompagner la démarche du CFPA. Il est souhaitable que les organisations professionnelles et syndicales puissent être informées sur les modalités de ce dispositif. Pour ce faire, une réunion d'information est organisée le mardi 5 septembre 2006, sous l'égide du Ministre en charge de l'emploi et de la formation professionnelle.

*Commentaires : Des représentants des organisations membres du CEPF participeront à cette réunion. Le point sera fait*

*dans un prochain numéro de la Lettre des Employeurs.*

**PAI**

Les représentants de l'Agence française de développement (AFD) ont présenté la semaine dernière le dispositif du "prêt aidé à l'investissement" (PAI). Cette mesure accorde une réduction d'impôt et des crédits moins chers aux petites et moyennes entreprises de Polynésie. Ce dispositif a été instauré en 2004 en faveur des PME de l'ensemble des collectivités de l'outre-mer. Les entreprises, pour être éligibles, doivent compter moins de 50 salariés et être actives dans tous les secteurs sauf la grande distribution, la banque et les placements, l'assurance et l'immobilier.

**Entrepreneur Award**

Le "Grand prix de l'entrepreneur de l'année" a été attribué à Richard Bailey, président directeur général de "Tahiti Beachcomber SA". Ce dynamique chef d'entreprise a également été récompensé du "prix de l'entreprise éco dynamique". Le prix de la "Vahine d'affaires" a été attribué à Belinda Lucas, de la société Ravatua vainoni, celui du "jeune entrepreneur" à Olivier Touboul du laboratoire de cosmétologie du pacifique sud et le prix de l'exportateur à Jean-François Virmaux de Pacifique Aquaculture Services SARL. Le "prix de l'engagement sociétal" a été décerné à Christian Perez du CNPS, celui de "l'entreprise d'avenir" à Alain Guitard de Moana roa et le prix de "l'entreprise internationale" est revenu à Franck Falletta de Tahiti nui travel. Enfin, le "prix de l'innovation" a été décerné à Teiva godefroy de la société Somalu.

*Commentaires : Félicitations aux lauréats ainsi qu'aux nominés qui sont nombreux à faire partie des organisations membres du CEPF. Saluons également l'initiative du vice-président du pays et l'organisation de Tahiti Invest.*

## DANS LE MONDE DU TRAVAIL

## Formation continue

La rencontre s'est tenue au ministère du travail le 22 août 2006 à 16 h 30 afin de faire le point sur

les discussions en cours concernant la formation professionnelle continue des salariés du secteur privé. Les représentants des syndicats CSTP/FO et A TIA I MUA étaient présents ainsi que les représentants du CEPF et de la CGPME. Le ministre était accompagné de ses collaborateurs, du directeur du travail et du direc-

teur du CFP. Les points d'accord ont été confirmés au ministre.

*Commentaires : Les partenaires sociaux ont exprimé leur souhait de démarrer modestement et éviter ainsi de créer une « usine à gaz ». Le ministre du travail a donné son accord pour attendre de la part des partenaires sociaux un projet finalisé qui sera présenté avant la fin de l'année. Un technicien de l'AGEFOS-PME et les services du ministère apporteront leurs compétences. A la de-*

*mande des syndicats de salariés et des représentants des organisations patronales, le ministre a reporté l'examen de la formation continue des salariés qui devait en principe être évoqué à l'occasion des prochaines concertations globales tripartites.*

## Chiffres clés

Les derniers chiffres concernant l'emploi publiés dans le rapport de l'Inspection du travail sont pu-

bliés ci-après :

Nombre d'entreprises et de salariés	2001	2002	2003	2004	2005
Etablissements employeurs déclarés à la CPS	6376	6538	6651	6603	n-c
Emplois salariés couverts	59203	61889	63164	63351	65828

Répartition des effectifs par secteur	2001	2002	2003	2004	2005
Administration publique	13939	14656	14271	13773	14303
Commerce	9309	9413	9730	9889	10095
Hôtels et restaurants	5816	6201	6434	6611	6752
Transports et communications	4791	5113	5677	5807	6339
Construction	5154	5466	5655	5099	6009
Industrie manufacturière	4360	4490	4361	4483	4616
Immobilier, locations, services aux entreprises	3634	4131	4505	4418	4490
Services collectifs, sociaux et personnels	2922	2844	2919	2868	3002
Santé et action sociale	2770	2890	3066	3098	3225
Pêche, aquaculture	1855	1839	1620	1708	1758
Activités financières	1481	1497	1488	1526	1575
Services domestiques	1288	1309	1435	1418	1388
Agriculture, chasse, sylviculture	672	655	687	731	735
Education	526	668	654	729	840
Production et distribution d'électricité, de gaz	468	482	488	496	522
Industries extractives	148	148	150	157	179

## DEMANDES ET OFFRE D'EMPLOI

## OFFRE D'EMPLOI

Le CEPF recherche son **Secrétaire Général**. Profil : Bac + 4 formation communication, lettres, économie ... Très bonne connaissance du tissu économique, social et institutionnel du pays. Excellentes qualités rédactionnelles et relationnelles. Bonne maîtrise de l'outil informatique et connaissances comptables. La maîtrise de la langue tahitienne serait un plus. Adresser CV + lettre de motivation par mail : cepf@cepf.pf

## DEMANDES D'EMPLOI

**REF 62/06** : JF de 28 ans, formation initiale pluridisciplinaire et titulaire d'un DESS en évaluation et gestion de projets, expérience dans le secteur public des responsabilités allant de la gestion financière à l'élaboration et gestion de projets dans divers domaines,

actuellement à la recherche d'un emploi, libre de suite.

**REF 63/06** : JF de 25 ans, niveau BTS Assistance de Direction, dynamique, esprit d'initiative, aimant la communication ; recherche un poste à responsabilité dans le domaine du secrétariat. Disponibilité immédiate.

**REF 64/06** : JH, 26 ans, diplômé en ingénierie mécanique, recherche poste en BE, production ou autre dans le milieu industriel. Anglais, Allemand et Tchèque maîtrisées. Disponible immédiatement.

**REF 65/06** : H, Acquis une expérience très diversifiée et enrichissante dans le domaine de l'import en général en commandant par voie maritime ou aérienne des Philippines, Taiwan, Thaïlande, USA une variété importante de produits et d'articles.

**REF 66/06** : Jeune diplômé ingénieur, titulaire d'un DESS en Génie Électrique et Informatique industrielle, recherche un emploi. Spécialisation en électronique, automatisme, distribution BT/HT, électronique de puissance. Rigoureux, dynamique et mobile.

**REF 67/06** : H 45 ans, cuisinier de métier, recherche emploi de cuisinier, chef, chef de partie ou pâtissier. Expérience de la cuisine gastronomique, collective, tahitienne et de la pâtisserie. Disponible à compter

du 4 novembre 2006.

**REF 68/06** : H 35 ans, occupe depuis 2001 des fonctions manageriales corporates au sein d'un grand groupe du CAC 40. Diplômé en Affaires Internationales de l'Ensade de Paris et ancien élève de Sciences-Po Paris, propose son expertise (Audit, Direction financière, Relations Investisseurs, gestion de centre de profit).

## LU DANS LE JOPF

### JOPF N° 31 du 3 Aout 2006

**Page 2865** : Arrêté n° 824 CM du 10 août 2006 portant modification de l'arrêté n° 184 CM du 31 janvier 2005 fixant la lise des membres du comité consultatif SOFIX.

**Page 2870** : Arrêté n° 813 CM du 9 août 2006 portant désignation des membres de l'observatoire du dispositif d'aide à la revalorisation du salaire minimum interprofessionnel garanti et de l'emploi (DARSE).

**Page 2888** : Arrêté n° 130 MPP/SPT du 4 août 2006 portant assignation temporaire de fréquences dans le cadre d'un projet de redéploiement d'un réseau de télécommunication mobile au profit de Mara Télécom (RC n° 9595 B, n° TAHITI 674945).

**Page 2896** : Inspection du travail. Avis et avenant du 5 mai 2006 à la convention collective du travail du secteur des banques et sociétés financières de Polynésie française du 20 octobre 1986 (accord de salaires pour l'année 2006).

## DONNEES ECONOMIQUES

### EVOLUTION DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION DU MOIS DE JUIN 2006 - BASE 100 AOUT 2003

	2005							2006						Évolutions en %		
	Juin	Jul	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec	Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Mens.	Depuis le 1er janv.	Ann.
<b>Indice général</b>	101,2	101,9	101,5	102,3	102,3	102,6	103,3	102,9	103,1	103,2	103,1	103,5	104,6	1,1	1,3	3,4
Alimentation	104,3	104,7	105,0	105,9	106,1	106,6	107,5	107,7	108,1	107,8	107,6	108,3	109,0	0,7	1,4	4,6
Produits manufacturés	97,4	97,5	97,7	98,8	98,8	98,9	99,0	99,0	98,7	99,3	99,2	99,7	100,0	0,3	1,0	2,6
Habillement et articles textiles	94,4	94,8	94,7	94,3	93,0	94,0	94,0	93,2	92,1	92,0	91,5	91,1	91,1	0,2	- 2,9	- 3,3
Autres produits manufacturés	97,8	97,8	98,0	99,3	99,5	99,4	99,6	99,6	99,4	100,1	100,1	100,6	101,0	0,3	1,4	3,3
Services	103,0	104,5	103,1	103,5	103,3	103,8	104,9	103,8	104,5	104,3	104,2	104,4	106,5	2,0	1,5	3,4

Source : Institut de la statistique - Indice des prix à la consommation

**Le taux d'intérêt légal est fixé à 2,11 % pour l'année 2006 (JOPF n°17 du 27/04/06).**

**Valeur du S.M.I.G** pour compter du 01/01/06 : mensuel : 131 000 XPF (pour 169 heures) - horaire : 775,15 XPF  
Arrêté N°1198 CM du 23 décembre 2005 - JOPF N.S 49 du 30 décembre 2005.

## Conseil des Entreprises de Polynésie française

Immeuble FARNHAM 1er étage - rue CLAPPIER - BP 972 - 98 713 PAPEETE

Tél : 54 10 40 - Fax : 42 32 37 - Adresse Email : cepf@cepf.pf - site Web : www.cepf.pf

Bimensuelle, la « Lettre des Employeurs » est réalisée par le comité de rédaction du CONSEIL DES ENTREPRISES de Polynésie française, Directeur de publication : le Président **Jacques BILLON-TYRARD**. Abonnement pour 24 numéros : 15 150 F T.T.C (Toute représentation ou reproduction, intégrale ou partielle, est interdite sans autorisation expresse du Conseil des Entreprises).

**Le CONSEIL DES ENTREPRISES de Polynésie française (www.cepf.pf) est composé des 14 organisations professionnelles suivantes :** Association des Transporteurs Aériens Locaux; Association Tahitienne des Professionnels de l'Audiovisuel, Chambre Syndicale des Entrepreneurs du Bâtiment et des Travaux Publics; Chambre Syndicale des commissionnaires en douane, agents de fret et déménageurs de Polynésie française; Comité de Polynésie française de l'Association Française des Banques; Conseil des Professionnels de l'Hôtellerie; Fédération Générale du Commerce (www.fgc.pf); Organisation Professionnelle du Conseil de l'Intérim et de la Formation, Syndicat des Agents Maritimes; Syndicat des Employeurs du Secteur de l'Assurance; Syndicat des Industriels de PF (www.sipof.pf); Syndicat Professionnel des Concessionnaires Automobiles; Union des Industriels de la Manutention Portuaire; Union Patronale de Polynésie française.

**Ces organisations patronales regroupent 451 entreprises et 13 854 salariés.**